

La Marelle

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

N°92
M A I
2026



La Une p. 6-7

Élections des représentants des locataires



Marylise Fleuret-Pagnoux
Présidente de l'Office Public de l'Habitat
de l'Agglomération de La Rochelle

SOMMAIRE

N°92 - MAI 2026

03 L'INFO

- Marylise Fleuret-Pagnoux : 25 ans d'engagement
- Habitat participatif à Bongraine
- Fleurissement de la place de l'Europe

04 LA RÉTRO

- Nouveaux sites de compostage partagé
- Voyage culturel et solidaire au Maroc
- Distribution de compost à Port-Neuf
- Lancement du programme "Bien vieillir à Mireuil"

05 L'ACTU

- Les fêtes de quartier sont de retour
- Tourisme de proximité avec L'Alternative Urbaine

06 LA UNE

- Élections des représentants des locataires : votez pour faire entendre votre voix

08 L'OFFICE & VOUS

- Service Commercialisation : acquérir un logement en toute confiance auprès de l'Office

10 LE CONSEIL

- Dunes Fertiles : des fruits et légumes frais, locaux et sains
- Parrainage de proximité : ouvrir les horizons des enfants et des jeunes

11 L'INTERVIEW

- Floriane Bobin, animatrice réseau "Vacances et Familles"

Chers(es) locataires, partenaires, élus(es) des collectivités locales de l'agglomération, salariés de l'Office et des services de toute l'agglomération de La Rochelle,

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il me faut rédiger mon dernier édito de notre journal **La Marelle**. En effet la belle aventure que fut la mienne depuis 2001, date de mon entrée au conseil d'administration de l'Office présidé à l'époque par André Dubosc, et surtout depuis 2006 en tant que présidente de ce bel organisme qu'est devenu l'Office, véritable outil incontournable de la politique du logement de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, prend fin.

Notre Office communautaire a bien grandi : fort de ses **8 900 logements** et donc de ses **16 000 locataires**, il consacre aujourd'hui plus de **56 millions d'euros d'investissement** à la réhabilitation importante de vos logements, vous apportant un meilleur confort thermique et phonique, mais aussi à la production de nouveaux logements sociaux, la demande étant au

jour d'hui très forte (11 000 demandes de logement en attente pour La Rochelle et son agglomération).

Je tiens à saluer l'investissement sans faille de notre **Communauté d'Agglomération de La Rochelle**, notre collectivité de rattachement depuis 2006, qui a toujours été à nos côtés, notamment dans les moments difficiles, que ce soient les élus ou les services.

Merci également à nos **160 salariés**, très attachés à leur mission première autour de votre bien-être, sachant que le vivre ensemble devient de plus en plus difficile, notamment depuis la période COVID.

Suite aux élections municipales et communautaires, votre Office aura **une nouvelle gouvernance à compter du 12 juin**, et donc de nouveaux enjeux, de nouveaux défis à relever ! Mais je suis confiante : votre Office est solide, il a une gestion rigoureuse qui lui permettra de continuer à investir, à innover à votre profit, car telle est et devra rester notre mission première !

Je souhaite donc le meilleur pour ce nouveau conseil d'administration, pour nos salariés et bien sûr pour vous-mêmes, chers locataires, chers partenaires !

Un problème le soir
ou le week-end ? Appelez le
numéro d'astreinte unique
09 70 82 05 90



Retrouvez-nous sur le web
www.office-agglo-larochelle.fr

Directeur de publication :
Frédéric Leclerc

Rédaction : L'Agence d'Écriture et
service communication OPH CDA LR

Maquette réalisation : Instant Urbain

Crédits photos : Mathieu Vouzelaud -
Studio Ouest Jean-François Augé - Service
communication OPH CDA LR

Tirage : 8 200 exemplaires

Couverture : Merci au conseil de
concertation locative de l'Office.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre Office

Vous souhaitez contacter l'Office Public de l'Habitat
de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ?



05 46 00 49 94



2, avenue de Varsovie à La Rochelle



contact@office-agglo-larochelle.fr



via votre espace locataire sur
www.office-agglo-larochelle.fr



Vous rencontrez
un problème pour
payer votre loyer ?
N'attendez pas,
contactez le service
recouvrement au
05 46 00 75 83.

L'INFO

Marylise Fleuret-Pagnoux

25 ans d'engagement

Un mandat de présidente du conseil d'administration marqué par une relance forte de la production, une modernisation de l'Office et un ancrage territorial renforcé, une projection ambitieuse et un changement d'échelle territoriale à travers la création d'Immobilier Terres Océan.



Première pierre EHPAD Dompierre - 2011



Conseil administration - 2020

- 2001** Entrée au conseil d'administration
- 2006** Élu(e) présidente de l'Office
- 2007** L'Office devient communautaire (14 communes)
- 2008** 1^{re} convention d'objectifs avec l'Agglo
- 2011** Mise en place du fichier partagé de la demande de logement
- 2013** Centenaire de l'Office – premier Office créé en France
- 2020** Création de la société coopérative de coordination ITO (Immobilier Terres Océan)



Gouvernance ITO - 2021



Prenez date !

Fleurissement de la place de l'Europe

Inauguration mercredi
10 juin 2026 à 15h

Organisé par le comité de quartier de Mireuil et les locataires d'IAA en partenariat avec l'Office.
Renseignements :
mireuilcomite@gmail.com

CHIFFRES-CLÉS DU MANDAT

+ de 3 500 logements construits dont 443 en 2025

+ de 2 500 logements réhabilités

400 commissions d'attribution

3 programmes de renouvellement urbain (PRU)

3 contrôles ANCOLS

3 directeurs

3 vice-présidents

2 présidents d'agglomération

56 administrateurs

/03

Habitat participatif à Bongraine

L'Office est impliqué dans le projet de construction de 800 logements sur la ZAC de Bongraine à Aytré. Les 35 hectares de friche vont devenir un quartier répondant à de fortes ambitions environnementales et sociales, en impliquant les futurs habitants bien en amont. L'Office construit 140 logements locatifs sociaux sur 4 îlots de la phase 1 de la ZAC. Sur ces 4 îlots, une démarche d'habitat participatif est mise en œuvre.

Qu'est-ce que le participatif ?

L'habitat participatif, c'est un mode de vie qui repose sur des valeurs de

partage, de solidarité et d'échanges. Vivre en habitat participatif, c'est créer de la mixité et du lien social dans l'immeuble, au sein de l'îlot et plus globalement dans le quartier. C'est un projet humain et adapté à tous les publics.

Qu'est-ce que cela implique ?

Les futurs habitants participent à des ateliers pendant la phase étude, avant d'entrer dans les lieux et après leur installation. Les thématiques abordées sont les suivantes : se rencontrer, co-programmer et co-concevoir les espaces communs, savoir co-décider, savoir co-gérer.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez l'Office

au 05 46 00 49 79 ou

attributions@office-agglo-larochelle.fr



INAUGURATION DE NOUVEAUX SITES

DE COMPOSTAGE

Ici, on composte entre voisins !

En mars, l'Office a inauguré trois nouveaux sites de compostage partagé à la résidence le Mess en centre-ville de La Rochelle, à Châtelailon et à Angoulins. Ce sont aujourd'hui 80 sites de compostage partagé dans lesquels vous pouvez déposer vos biodéchets et qui sont gérés par les équipes de proximité de l'Office.

Vous avez des questions ?

Vous avez besoin d'un bioseau ou de conseils ?

Contactez votre gardien(ne) ou rendez-vous dans votre Point Accueil



/04

48H DE L'AGRICULTURE URBAINE

Distribution gratuite de compost à Port-Neuf !



Le 24 avril, l'Office et la Maison de quartier de Port-Neuf ont proposé une programmation pour petits et grands dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine : découverte de l'apiculture et du rucher de Port-Neuf avec les élèves de l'école Descartes, pique-nique

partagé à l'espace de convivialité, distribution gratuite de compost à la plateforme de compostage et visite du jardin partagé de l'Anse.

Distribution gratuite de compost mûr toute l'année, contactez l'Office à contact@office-agglo-larochelle.fr

Voyage culturel et solidaire au Maroc



En février, seize jeunes âgés de 16 à 19 ans, habitant à Port-Neuf et Mireuil, ont passé une semaine dans le village marocain El Haouz où se trouve l'orphelinat Douar Shems'y qui accueille 144 enfants depuis le séisme de 2023. Le groupe de jeunes Rochelais a multiplié les actions en 2025 pour récolter des fonds (stand fête de Port-Neuf, marché de Noël, chantiers solidaires) afin d'acheter des tenues de sport et des fournitures scolaires offertes aux orphelins durant le séjour. Une équipe du projet "Derrière la caméra" s'est associée à cette initiative, le film documentaire *Un sourire en héritage* a été projeté à l'Espace Encan le 26 avril dans le cadre du festival des Cultures Urbaines.

Projet porté par le CCAS et l'ADEI17, en collaboration avec l'association AMESIP (Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire) avec le soutien de l'Office, la Ville de La Rochelle, le Département, la Préfecture et Fier de nos quartiers.

MAINTIEN À DOMICILE DES LOCATAIRES SÉNIORS

Lancement du programme "Bien vieillir à Mireuil"

Face au vieillissement de la population, l'État a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour améliorer l'accompagnement des seniors, inspiré d'expériences menées à New York.

Dans ce cadre, le projet "Bien Vieillir à Mireuil", porté par le CCAS de La Rochelle, l'Office et Immobilière Atlantic Aménagement, a été retenu, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux.

L'expérimentation concerne les résidences Lurçat, Luxembourg, Lebrun, Utrillo et Meissonnier. Elle vise à repérer les locataires de plus de 60 ans et à leur proposer un accompagnement adapté pour leur faciliter l'accès aux services.

Les locataires concernés ont été informés par courrier et invités à une présentation du projet en janvier au centre social Le Pertuis.

Projet soutenu par l'État, la CNSA et l'Agence nationale de la cohésion des territoires

GRANDS RENDEZ-VOUS

Les fêtes de quartier sont de retour !

Vous les attendiez ? Nous aussi ! L'Office est un partenaire fidèle de ces événements, devenus des incontournables pour fêter ensemble l'arrivée de l'été. À vos agendas !



Le Pertuis Fait Son Cirque !

6^e édition les 3 et 4 juillet à Mireuil

Deux jours de spectacles des arts de la rue de qualité, accessibles à tous et gratuits.

Infos : le-pertuis.fr/ 



Fête de la Saint-Jean

Samedi 20 juin à Villeneuve-les-Salines dès 11h

Pour sa 48^e édition, la fête de la Saint-Jean se pare de mille couleurs ! Au programme : animations colorées, démonstrations des associations du quartier, concerts de musique du monde... Sans oublier le traditionnel buffet du monde, où saveurs venues des quatre coins du globe vous attendent !

Contact et renseignements :
Collectif des associations
05 46 44 41 60



Fête du quartier de Port-Neuf

Vendredi 26 juin, de 16h30 à minuit, place Île-de-France

Animations pour tous les âges, initiations sportives, ateliers créatifs, Zumba, Salsa et concert rythmeront la traditionnelle fête de Port-Neuf. Entre les stands de découverte culinaire, la diffusion du match France-Norvège et le DJ set, il y en aura pour tous les goûts. Venez partager une soirée festive, familiale et pleine d'énergie au cœur du quartier !

Renseignements : 05 46 42 66 80



CHARTÉ ÉCO-MANIFESTATION

Des événements toujours plus engagés

L'Office a de nouveau signé la charte éco-manifestation de la Ville de La Rochelle. Cette année, de nombreuses actions ont été mises en place pour faire de la fête de Port-Neuf un événement exemplaire à la fois écologique, social et solidaire : restauration locale diversifiée et responsable, points de tri et brigade verte pour la réduction des déchets, décors issus du réemploi, supports imprimés sur papier recyclé, signalétique réutilisable, accès en transports en commun et parkings vélos.

Découvrez l'ensemble des engagements :
office-agglo-larochelle.fr

TOURISME DE PROXIMITÉ

Visitez les quartiers autrement avec L'Alternative Urbaine



Une visite guidée conviviale hors des sentiers battus pour (re)découvrir les quartiers rochelais, ça vous tente ? L'association L'Alternative Urbaine a créé une offre de tourisme proposée par et pour les habitants ! On réserve une balade culturelle d'une heure et demie (trois parcours : Mireuil, Villeneuve-les-Salines, Port-Neuf) pour changer de regard sur notre cadre de vie, tout en faisant un geste pour l'insertion professionnelle des habitants. En effet, vos guides, les "éclaireurs urbains", sont des personnes éloignées de l'emploi jusque-là. Prêts à enfiler les baskets ?

Visites à prix libre

Contact : 06 12 99 13 36

L'Alternative Urbaine La Rochelle



Élections des représentants des locataires

Votez pour faire entendre votre voix !

Tous les quatre ans, vous élisez vos représentants, chargés de porter votre parole et défendre vos intérêts auprès de l'Office. Ils participent aux décisions prises par les instances de votre bailleur et sont également partenaires des actions menées par l'Office. En décembre, mobilisez-vous pour faire entendre la voix des locataires !



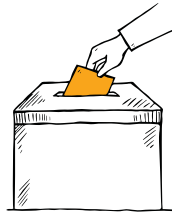
**Du 15 novembre
au 15 décembre 2026**

/06

Qui peut voter ?

1 logement = 1 vote

Pour voter, vous devez être titulaire d'un contrat de location de l'Office au **29 octobre 2026** au plus tard.
(Date d'effet du bail pour un local à usage d'habitation uniquement.)



À quoi servent vos représentants ?



Leur mission : défendre vos droits et améliorer votre quotidien. Pour cela, ils participent aux différentes instances de décision de l'Office.

- **Le conseil d'administration :** ils siègent dans cette instance où sont prises les grandes décisions qui impactent directement votre vie de locataire : budget, loyers et charges, travaux, aménagements...

Vos représentants prennent également part à plusieurs commissions qui rythment la vie de l'Office :

- **La commission d'attribution des logements :** réunie tous les quinze jours, elle étudie les dossiers des candidats (trois par logement) et décide de l'attribution. Cette commission, strictement encadrée par la loi, est obligatoire pour les bailleurs sociaux et fonctionne selon une procédure identique pour tous.
- **La commission d'appels d'offres :** elle attribue les marchés publics après analyse des propositions des prestataires.
- **La commission des impayés :** elle examine les situations de loyers impayés et les procédures à engager.
- **La commission des ventes :** elle informe sur les logements et programmes proposés à la vente ainsi que sur les acquéreurs intéressés.

Qui va vous représenter ?



Les représentants élus sont eux-mêmes locataires de logements sociaux et appartiennent à des associations de locataires. Vous votez donc pour la liste associative à laquelle vous souhaitez donner votre voix.
Le nombre de sièges obtenu par chaque liste dépendra du nombre de suffrages recueillis.

Le conseil de concertation locative : un lieu pour échanger

Le conseil de concertation locative réunit bailleurs et associations de locataires chaque trimestre. Par l'intermédiaire de vos représentants, vous pouvez faire remonter vos préoccupations sur la gestion de l'Office et votre cadre de vie.

On y aborde notamment les projets de réhabilitation, l'entretien des parties communes, l'évolution des coûts de l'énergie, les incivilités dans les quartiers ou encore les problèmes d'isolation dans les immeubles : autant de sujets qui concernent directement le quotidien des locataires.



Les listes candidates à l'élection

● AFOC17 (Association Force Ouvrière Consommateurs)

Les élections des représentants sont un moment important car nous sommes là pour appuyer les demandes des locataires, pour que leurs réclamations, soient entendues auprès de leur bailleur.

L'AFOC17 défend les droits des locataires et plus largement des consommateurs. En cas de problème ou de litige, nous défendons leurs intérêts : donc cela va du simple relai au recours juridique. Concernant le logement, jusqu'à présent nous étions élus au sein de l'Office, mais aussi auprès d'autres bailleurs sociaux, ce qui

permet une certaine complémentarité et d'avoir une vision plus large sur les problèmes de logement de notre territoire.

Notre but, c'est de travailler avec les bailleurs aux doléances des locataires. Avec l'Office, cela se fait en bonne intelligence. Nos demandes sont entendues, prises en compte.

Merci à Jean-Luc Flory, représentant des locataires (1 mandat)

**Contact : 05 46 41 11 50
assofoconso17@gmail.com**



● Indecosa-CGT (association pour l'information et la défense des consommateurs salariés-CGT)

Plus les locataires voteront, plus nos actions et nos demandes auront de poids auprès des instances de décision. C'est également très important de choisir les personnes qui vont vous représenter et vous défendre. Car dans toute difficulté rencontrée (problème dans le logement, loyer, charges, cadre de vie...), les locataires peuvent nous contacter pour qu'on les aide.

Notre association Indecosa-CGT milite pour le gel des loyers, on voit bien que les gens ont de plus en plus de mal à s'en sortir financièrement. Et nous nous battons pour que chaque personne ait un toit au-dessus de la tête. Voir des gens vivre dans leur voiture ou à la rue, c'est insupportable.

Je suis représentant des locataires depuis vingt ans et l'Office se montre toujours à l'écoute de nos demandes. Je ne dis pas qu'on obtient toujours ce qu'on veut, mais le dialogue est constructif et l'Office n'hésite pas à se remettre en question.

Merci à Jean-Dominique Cantin, représentant des locataires (5 mandats)

**Contact : 05 46 34 72 47
indecosa-cgt.17@orange.fr**



● CNL17 (Confédération Nationale du Logement)

Il est essentiel de redonner du sens à ces élections : votre vote peut réellement changer les choses. Vous choisissez celles et ceux qui défendront vos droits en matière de loyers, de charges, d'entretien des logements et de qualité de vie au quotidien.

Pourtant, beaucoup de locataires s'abstiennent, pensant que cela n'a pas d'impact. Mais plus la participation est forte, plus les représentants sont légitimes et entendus.

La CNL agit à l'échelle locale pour défendre un droit fondamental : celui de se loger dignement, dans des conditions accessibles, durables et

équitables. Nous nous appuyons pour cela sur un réseau engagé, en lien avec l'ensemble des acteurs du logement.

Notre rôle est de dialoguer avec l'Office, de porter la parole des locataires, de trouver des solutions concrètes et d'apaiser les tensions. Nous défendons une vision du logement où chaque locataire est respecté, écouté et pleinement acteur de son cadre de vie.

Merci à Mokhtaria Benkaddar, représentante des locataires (1 mandat)

**Contact : 05 46 42 70 05
cni.17@orange.fr**



Service Commercialisation

Acquérir un logement en toute confiance auprès de l'Office

Dédié à la vente de biens, le service commercialisation a vu son équipe et ses services s'étoffer ces dernières années. Rappelons que la finalité est double : d'une part, permettre à toujours plus de ménages d'accéder à la propriété, et de l'autre, renforcer les capacités d'investissement de l'Office. En effet, le montant des ventes va servir à financer la construction de nouveaux logements qui seront mis en location.



De gauche à droite Emilie, Nelly et Aude.

« La présence de notre stand aux divers salons rochelais de l'immobilier peut encore surprendre, souligne Aude Stéphan, la référente du service, mais notre positionnement sur le marché de la vente de biens s'affirme peu à peu. » L'offre de logements mis en vente par l'Office s'est en effet considérablement diversifiée : les ventes de patrimoine ancien s'étaient désormais sur toute l'année et les programmes neufs se multiplient (appartements, logements individuels) à travers toute la Communauté d'Agglomération. « Les gens prennent conscience que nous sommes un acteur de premier plan pour la construction neuve, et qu'ils peuvent avoir confiance tant dans la qualité des biens que dans l'accompagnement proposé. »

L'Office, partenaire pour les locataires, mais pas seulement

C'est au bureau des ventes de l'Office, rue Eustache Lemoine à Lagord, que la discussion avec les potentiels acquéreurs se poursuit. Émilie Lepers, chargée de vente, les accueille : « Devenir propriétaire est un rêve que partagent beaucoup de ménages, une étape-clé de leur parcours résidentiel. Nous accueillons nos locataires, mais pas seulement. Car s'ils restent prioritaires pour l'acquisition des logements anciens*, nous accompagnons plus largement les ménages dont les revenus respectent les

plafonds des critères d'acquisition. » Le point commun et de départ de tous ces aspirants propriétaires ? Le premier pas, c'est d'estimer sa capacité d'emprunt auprès de sa banque. Ensuite, l'équipe commercialisation sera là à chaque étape ! « Nous suivons les acquéreurs de A à Z, jusqu'au choix des finitions du logement et à la remise des clés, et même après ! »

Des avantages financiers, un accompagnement sécurisant

Les avantages d'acheter un bien avec l'Office sont en partie financiers, évidemment. L'agilité des dispositifs proposés (PSLA, BRS**...) vise à permettre à des foyers plus modestes de devenir propriétaires sur le territoire où les prix sont élevés. De manière générale, les acquéreurs ne paient pas de frais d'agence, bénéficient de frais de notaire réduits, de prêts aidés (sous conditions d'éligibilité)... « Certes, il y a des contreparties à prendre en compte, mais on les explique clairement. Et on suit les acquéreurs tout au long du projet », ajoute Émilie. Car acheter avec l'Office, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement de proximité qui sécurise cette étape importante. « C'est toujours un grand moment quand on remet les clés du bien au nouveau propriétaire, après des mois d'échanges ! »

L'ÉQUIPE

Nelly Sertillage,
responsable commercialisation

Aude Stéphan,
référente du service

Émilie Lepers,
chargée des ventes

Fabienne Pierre,
assistante administrative



En 2025

30

logements anciens
mis en vente

88

logements neufs
mis en vente

* Logements anciens : une activité strictement encadrée

Les conditions de vente et d'attribution des logements anciens des bailleurs sociaux sont définies et encadrées par la loi Élan.

Retrouvez toutes les informations et les annonces sur la page dédiée



** PSLA : Prêt Social Location Accession, BRS : Bail Réel Solidaire

Les opportunités du moment pour acquérir un logement neuf avec l'Office !



Les Quatre Chevaliers

La Jarne

(programme en PSLA :
Prêt Social Location Accession)

- 14 maisons individuelles du T3 (2 chambres) au T5 (4 chambres)
- Stationnement privatif
- jardin et terrasse
- cellier extérieur

À partir de 210 000 €

Livraison prévue :
2nd semestre 2027

AVANTAGES PSLA

- période locative de 2 ans (possibilité de levée d'option après 1 an)
- un taux de TVA réduit (5,5% au lieu de 20 %)
- exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
- éligible au prêt à taux zéro (PTZ) et/ou au prêt accession Action Logement
- garantie de rachat et de relogement.

Découvrez les autres avantages et le programme en consultant la plaquette :



NOVEA

Lagord

(programme en BRS :
Bail Réel Solidaire)

- 10 appartements du T2 (1 chambre) au T4 (3 chambres)
- Terrasse, balcon ou loggia
- Stationnement privatif en sous-sol
- Local 2 roues

À partir de 172 000 €

Livraison prévue :
2nd semestre 2028

Consultez la plaquette du programme NOVEA :



AVANTAGES BRS

- dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements
- prix d'acquisition jusqu'à -30% par rapport au prix du marché
- éligible aux prêts aidés comme le PTZ
- garantie de rachat pendant 15 ans



Arpège

Angoulins-sur-Mer

(programme en BRS :
Bail Réel Solidaire)

- 7 appartements du T2 (1 chambre) au T4 (3 chambres)
- Terrasse ou balcon
- Stationnement privatif
- Local 2 roues

À partir de 199 000 €

Livraison prévue : mai 2028

Consultez la plaquette du programme Arpège :



Découvrez les autres avantages du BRS sur le site de l'Office :



Consultez régulièrement les annonces des biens mis en vente (inscrivez-vous pour être informés par email de toutes les nouveautés !)



Contact service Commercialisation

Tél. 05 46 00 97 62 ou 05 46 00 97 63
ventes@office-agglo-larochelle.fr

LE CONSEIL

DUNES FERTILES

Achetez des fruits et légumes frais, locaux et sains à Villeneuve-les-Salines !

Au cœur du quartier, la micro-ferme maraîchère Dunes Fertiles propose des produits de saison accessibles à tous, dans une démarche écologique et solidaire.

Dans le parc Condorcet de Villeneuve-les-Salines, on cultive bien plus que des légumes ! Portée par la Régie de Quartiers Diagonales, la micro-ferme Dunes Fertiles allie agriculture respectueuse de l'environnement et insertion professionnelle. Ici, des personnes en parcours de retour à l'emploi se forment au maraîchage tout en produisant des légumes sains, selon des principes inspirés de l'agroécologie et de la permaculture : absence de produits chimiques, sobriété en eau, respect du sol et de la biodiversité, abandon de la mécanisation.

De mai à septembre, les habitants et visiteurs peuvent y trouver à des prix raisonnables tomates, courgettes, concombres, salades, fraises... ou encore

aromates fraîchement récoltés. Des produits locaux, savoureux, et cueillis à maturité, qui rendent accessible à tous l'alimentation de saison.

Les ventes ont lieu directement à la ferme, les mardis et vendredis matin : 10h - 11h30.

→ **Pour en profiter, il suffit d'adhérer à l'association (4 € par an).**

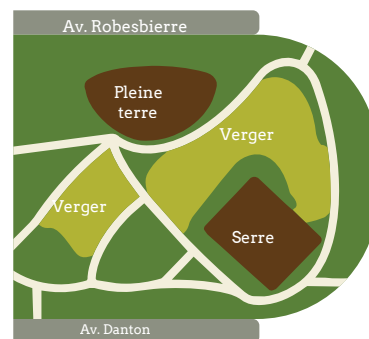
Une tarification solidaire permet aussi de bénéficier de -20 % selon les revenus.

→ **Vous avez envie de jardiner ?**

Tous les mercredis, Dunes Fertiles accueille les bénévoles qui ont envie de participer !

Inscription auprès de Chloé :
cmoulis@diagonales.org
05 46 34 32 32

Le parc Condorcet à Villeneuve-les-Salines



/10

PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Ouvrir les horizons des enfants et des jeunes avec des adultes de confiance



Depuis 30 ans, le parrainage de proximité tisse des liens durables en Charente-Maritime. Aujourd'hui piloté par l'UDAF17, ce dispositif solidaire vise à offrir à chaque mineur la possibilité de créer une relation privilégiée avec un parrain ou une marraine de confiance.

L'objectif du parrainage de proximité est simple : élargir les horizons des enfants et renforcer leur ouverture sociale, notamment pour ceux issus de familles isolées ou monoparentales ou tout enfant souhaitant découvrir un nouvel univers que le sien. À travers des rencontres régulières, organisées au rythme de chacun, ces liens permettent de partager des moments, découvrir de nouvelles activités et s'ouvrir à d'autres environnements.

Entièrement basé sur le volontariat, le dispositif implique l'accord de tous : enfant, parent et parrain ou marraine. Un accompagnant bénévole assure le suivi pour garantir des relations équilibrées et durables. Si le processus de mise en relation peut sembler long, il est essentiel pour construire des binômes solides, appelés à s'inscrire dans le temps. Aujourd'hui, une petite vingtaine de parrainages sont actifs dans le département. Un chiffre que

l'UDAF17 souhaite développer fortement pour renforcer le lien social et offrir cette opportunité à davantage d'enfants.

À noter : L'UDAF17 recherche des enfants et des jeunes souhaitant rencontrer un parrain ou une marraine, ainsi que des bénévoles pour accompagner ces rencontres et contribuer à leur réussite !

Contact : parrainage@udaf17.fr
05 46 28 36 02

Pour découvrir le parrainage de proximité →



RENCONTRE AVEC...

Floriane Bobin

Animatrice réseau
"Vacances et Familles"

Favoriser le départ en vacances pour tous !

Alors que 40 % des Français ne partent pas en vacances, l'association "Vacances et Familles", créée il y a 60 ans, lutte contre cette inégalité. Floriane Bobin, salariée de l'antenne du département de Charente-Maritime, nous explique les objectifs et le fonctionnement de l'association.



Quelle est la vocation de "Vacances et Familles" ?

Nous accompagnons des familles dans l'organisation d'un projet de vacances. Les freins qui empêchent de partir peuvent être nombreux : l'aspect financier compte beaucoup, bien sûr, mais il y a aussi les freins à la mobilité (pas de voiture, pas de permis), ou encore des appréhensions (des parents solos qui doivent gérer plusieurs enfants, le fait de n'être jamais parti en vacances soi-même, etc.). Pourtant, ce départ en vacances en famille est essentiel, il permet de sortir du quotidien, prendre du temps de qualité avec les enfants, retisser les liens, faire des rencontres... En 2025, en Charente-Maritime, nous avons accompagné 49 familles du département et les trois quart étaient des familles monoparentales.

Concrètement, comment accompagnez-vous les familles pour ce départ en vacances ?

Nous intervenons avant, pendant et après ! En amont, nous aidons à "ficeler" le projet : organiser le déplacement (en train par exemple), prévoir le budget pour la semaine, proposer des activités sur place, etc. Lors de leur séjour, les familles sont en contact avec des bénévoles et/ou des

salariés locaux de l'association, qui vont les accueillir puis être des relais selon les besoins. À leur retour, nous faisons le bilan de leur expérience et envisageons la suite. Il faut savoir qu'une famille peut partir jusqu'à trois fois avec notre association, mais l'objectif, c'est qu'elle puisse ensuite être autonome.

Où se déroulent les séjours que vous accompagnez ?

Nous avons conclu des partenariats avec des campings, majoritairement. Ils se trouvent surtout sur la façade atlantique, en Nouvelle-Aquitaine et en Pays de la Loire. Pour les Charentais-Maritimes, cela permet de réduire le coût de transport : en effet, les familles participent au coût du séjour à hauteur de 150 € minimum, auxquels il faut ajouter les frais de déplacement.

La Charente-Maritime est elle-même très touristique. Vous accueillez des familles d'autres régions ?

Effectivement, nous jouons ce rôle pendant l'été. Nous cherchons d'ailleurs des bénévoles pour rejoindre notre antenne et son équipe de sept personnes ! Nous

avons besoin d'habitants qui souhaiteraient s'investir avec nous, autant pour des missions administratives que pour l'accueil de ces familles ! Pour ce dernier volet, il n'y a pas besoin d'être présent tout l'été, simplement d'offrir un peu de temps pour rassurer, conseiller ou donner un coup de main si nécessaire, de manière à ce que chaque famille profite du plaisir de passer du temps ensemble.

Vous avez envie d'organiser un départ en vacances ?

De vous investir dans l'association ?

Contact :

Tél. 06 74 68 96 79

antenne17@vacancesetfamilles.org

8 bis, avenue des Grandes Varennes
17000 La Rochelle

vacancesetfamilles.org

Vos interlocuteurs



Votre premier interlocuteur à l'Office est votre gardien.ne.

7h30-12h / 14h-17h15

Il/elle saura répondre à votre demande et vous orienter.

Votre Point Accueil du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30

■ SECTEUR NORD

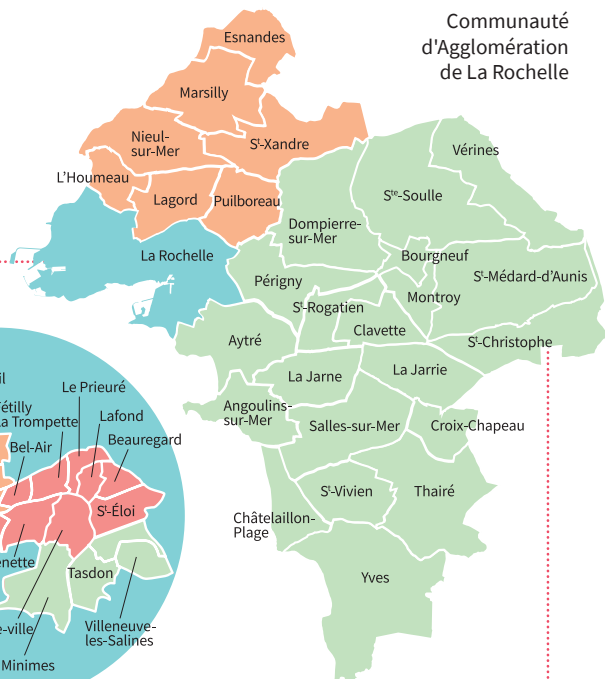
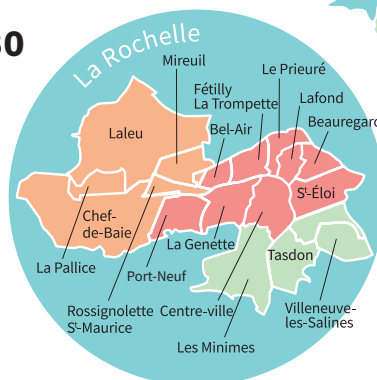
5 rue Meissonier (Mireuil)
05 46 56 16 94

■ SECTEUR CENTRE

Avenue du Maréchal Juin (Port-Neuf)
05 46 43 67 00

■ SECTEUR SUD

15 rue Billaud Varenne (Villeneuve-les-Salines)
05 46 43 70 70



Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Astreinte

En dehors des heures d'ouverture de l'Office, appelez le numéro d'astreinte* :

09 70 82 05 90



* Vous pouvez appeler l'astreinte si vous rencontrez l'une des situations suivantes : colonne des eaux usées bouchée dans les parties communes, panne de chauffage, panne d'électricité dans les parties communes, panne d'ascenseur, panne de TV collective, fuite d'eau, porte de parking ou barrières automatiques bloquées.

Le siège

2 avenue de Varsovie
CS 10555
17023 La Rochelle Cedex 1

Accueil du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
13h30 - 16h15

Pour prendre rendez-vous :
05 46 00 49 94

Accueil téléphonique du lundi au vendredi
8h30 - 12h30
13h30 - 16h30

contact@office-agglo-larochelle.fr

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Saint-Éloi et Mireuil

✉ fldumas@office-agglo-larochelle.fr

Port-Neuf et Villeneuve-les-Salines

✉ cegaborit@office-agglo-larochelle.fr

La Pallice - Laleu - La Rossignollette - Saint-Maurice - Le Prieuré - Lafond - Centre-ville - Beauregard - Tasdon - Les Minimes - Bongraine

✉ nadenis@office-agglo-larochelle.fr

Communes de la CDA

✉ cicormier@office-agglo-larochelle.fr

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

✉ demandes@office-agglo-larochelle.fr

VOUS DEVEZ METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER (changement de situation, mise à jour de vos coordonnées, préavis de départ...)

✉ location@office-agglo-larochelle.fr

Vous pouvez désormais effectuer vos mises à jour depuis votre nouveau portail locataire
Rendez vous sur www.office-agglo-larochelle.fr

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR VOS CHARGES

✉ servicecharges@office-agglo-larochelle.fr

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN LOGEMENT

ventes@office-agglo-larochelle.fr

www.office-agglo-larochelle.fr



l'Office

Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle

IMMOBILIÈRE TERRES Océan